

1. Sensibiliser ?

L'action de sensibilisation dans le domaine du handicap s'inscrit dans le cadre d'un projet européen EQUAL, intitulé FAME, porté et coordonné par l'AWIPH.

Ce projet vise, globalement, à améliorer la capacité d'insertion socioprofessionnelle sur le marché du travail des personnes présentant une déficience en Région wallonne.

Pour ce faire, des actions de sensibilisation à destination des professionnels de l'emploi, du personnel d'entreprise et de la fonction publique sont proposées depuis le 1^{er} janvier 2005.

Vous pouvez aussi les découvrir sur <http://www.awiph.be/fame/>

2. Les objectifs de la sensibilisation

Ces sensibilisations ont pour objectif global de changer le regard des professionnels de l'emploi et tout autre acteur organisationnel sur le marché du travail wallon à l'égard des questions soulevées par le handicap en situation de travail.

Comment ? D'une part en le démystifiant de manière générale (travailler les stéréotypes et entamer un travail de déconstruction des préjugés et des représentations sociales liées à l'emploi des personnes en situation de handicap), d'autre part en amenant les participants à partir d'apports pratiques (et théoriques dans une moindre mesure) à trouver des solutions réelles d'intégration des personnes en situation de handicap au sein de leurs structures.

La démarche de sensibilisation vise à faire passer l'idée que le handicap n'est pas un choix et que le hasard le détermine, à mettre en situation, à susciter l'imagination des participants face aux difficultés handicapantes rencontrées, à montrer qu'il existe des solutions permettant de contourner les difficultés et que le dialogue malgré une communication difficile peut s'avérer possible, à montrer que le bon sens peut solutionner pas mal de difficultés, à amener les participants à se mettre « à la place de » (prise de conscience), à informer sur le fait que face à des problèmes plus complexes des outils spécifiques peuvent être utilisés.

3. A qui s'adresse la sensibilisation ?

3.1 Aux partenaires du projet européen FAME

- Les agents de la société d'Intérim TRACE!, de l'agent d'accueil au directeur général.
- Les délégués à la tutelle, les conseillers d'aide à la décision de l'IFAPME (Institut Wallon de Formation en Alternance pour Petites et Moyennes Entreprises).
- Les conseillers en accompagnement professionnel, les conseillers en orientation professionnelle, les conseillers en recherche d'emploi, les conseillers en démarches administratives, les agents des maisons de l'emploi, et les agents d'accueil et le service clientèle du FOREM.
- Les délégués syndicaux, ainsi qu'aux formateurs de la CSC Bâtiment-Industrie

- Les délégués syndicaux de la FGTB Wallonne via le CEPAG (Centre d'Education Permanente André Genot).
- Les entreprises partenaires de l'UWE (Union Wallonne des Entreprises) qui en feraient la demande.
- Les consultants en intérim de la société ADECCO.
- Le secteur de l'économie sociale via SAW-B.
- Les hauts fonctionnaires de la Région wallonne.
- Les Services en Ressources Humaines de la Région wallonne.
- Les fonctionnaires de la Région wallonne.

3.2 A tout autre acteur sur le marché du travail wallon qui en ferait la demande

4. Quel contenu pour cette sensibilisation ?

4.1 Les animateurs

- Coordinateur de l'animation : M. Serge VAN BRAKEL, Président et formateur en démystification de la personne handicapé – formé en gestion d'entreprise, en communication et en ressources humaines.
- Animateur/Formateur : M. Yves VANDERZANDE, Acteur formé en PNL, CNV, formateur dans les attitudes et comportements.
- Deux ou trois personnes handicapées de l'équipe d'Horizon 2000 pour les mises en situation.

4.2 Les outils utilisés au cours de la formation

- L'identification du dialogue interne (non-dits) et le fonctionnement des représentations mentales.
- La méthode de démystification développée par Horizon 2000.
- Le partage des expériences et la dynamique interactive.
- Le théâtre et les mises en situation face à des personnes en situation de handicap.
- Le coaching individuel.
- Toute théorie pouvant venir en support des expériences vécues ou concernant le monde du handicap.

4.3 Programme et méthodologie

Méthodologie

Le volet « attitudes mentales et confrontations par mises en situation » permet généralement de créer une prise de conscience chez les participants et une intégration de changements concrets de comportements au quotidien.

Le volet « mise en situation » est envisagé par rapport à des entretiens d'embauche, ce qui permet de toucher toute une série d'attitudes et de préjugés possibles et de les travailler, où chacun se confrontera plus ou moins.

Programme

HORAIRE	TITRE DE LA SEQUENCE	OBJECTIF ET CONTENU	TYPE D'ANIMATION
09H00 – 09H20	Lancement du séminaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du programme et des objectifs de la sensibilisation. ▪ Présentation des différentes règles : co-responsabilité, écoute, confidentialité, implication, oser dire. 	Co-animation des deux formateurs d'Horizon 2000.
09H20 – 10H00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des expériences vécues. ▪ Se demander, quels sont les freins ou les bénéfices de l'intégration d'un/e travailleur/se handicapé/e dans une équipe ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des attentes, des craintes, et des représentations mentales des participants d'une manière ludique. ▪ Analyse des expériences vécues par chaque participant. ▪ Faire émerger la prise de conscience. ▪ Identifier les freins qui relèvent de la représentation et de la réalité. 	Co-animation des deux formateurs d'Horizon 2000.
10H00 – 10H15	Pause		
10H15 – 11H45	Mise en situation	<p>Atelier A « La problématique de la personne déficiente auditive ».</p> <p>Atelier B « La problématique de la personne déficiente visuelle ».</p> <p>Atelier C « La problématique de la déficiente physique ».</p> <p>Atelier D « La problématique de la personne déficiente mentale ».</p>	
11H45 – 12H15	Débriefing des mises en situation	Etre capable de voir ce qui a bien marché et ce sur quoi on peut progresser. S'enrichir du feedback des « recrutés » : personnes en situation de handicap.	En plénière : partage et feedback.
12H15 – 13H00	Clôture du séminaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour sur l'expérience qui vient d'être vécue. ▪ Synthèse de la journée ▪ Évaluation écrite, tour de parole : avec quoi, je repars ; qu'ai-je envie de mettre en pratique,... 	Chaque participant recevra un syllabus reprenant la matière développée pendant le séminaire.

Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées - AWIPH

rue de la Rivelaine, 21 à 6061 Charleroi
Service Relations Internationales
M. Axel VAN WEYNENDAELE

071/205.510 ou 0473/78.22.89 – a.vanweynendaele@awiph.be